

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS D'ENCADREMENT DE LA FPH SUR LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CPF ET DU CEP

ORGANISME « CNEH »

DURÉE

9 heures comprenant :

- Un module distanciel : 1 h 50 min (50 min de consultation de contenus et 1 h de travail personnel)
- Un module présentiel : 1 jour (7h)

ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 13/12/2022

COÛT DE LA FORMATION

1 400 € TTC  pris en charge par l'ANFH

PUBLIC

Tout professionnel en position d'encadrement au sein de la fonction publique hospitalière (encadrants soignants, administratifs, techniques, logistiques...)

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de CPF et CEP
- Appréhender les rôles et responsabilités de l'encadrement
- Adapter sa posture face à un agent demandeur d'un CEP
- Articuler le CEP avec l'entretien de formation, l'entretien de carrière, l'entretien d'évaluation

PROGRAMME

Module distanciel (en amont de la formation)

- Les nouveaux droits CPF et CEP
- Le rôle de l'encadrement dans la construction des compétences et l'évolution professionnelle des agents
- Étude de cas : Simulation filmée d'une présentation du dispositif à une équipe par un cadre

En journée présentielle

- Les dispositifs CPF et CEP
- Les changements opérés par ces nouveaux dispositifs
- Comment faire preuve de pédagogie sur le CPF et le CEP?
- Les modalités de création et de consultation du compte individuel sur le site www.moncompteformation.gouv.fr
- Jeu de rôle « Entretien d'évaluation et de formation »
- Comment accompagner un agent dans le développement de compétences en mobilisant le CPF et le CEP?

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Atelier de co-développement
- Entretien d'évaluation efficace
- Les formations du « Guichet cadre : Parcours de formation au management »
- Optimiser l'organisation de son service